

FICHE TECHNIQUE

BIOCOFRA « Para »

Joint de Dilatation Extractible

Le produit Biocofra « Para » est livré avec une housse polyéthylène et entouré par une sangle Haute Résistance.

SPÉCIFICATION DU PRODUIT :	Plaques de carton alvéolaire
LARGEUR STANDARD :	1.200 mm
LONGUEUR STANDARD :	2.800 mm
ÉPAISSEURS STANDARD :	40 - 60 - 100 mm (+/- 1)
POIDS TOTAL (kg/m ²) :	3,15 - 3,63 - 4,59
PANNEAUX PAR PALETTE :	55 - 36 - 22
DIAMÈTRE DES CELLULES :	13 mm
COUVERTURES EXTÉRIEURES :	Carton 440 g hydrofugé dans la masse
RÉSISTANCE À LA COMPRESSION : (à sec – norme ISO 2872)	Mini 200 - Maxi 300 kPa (20 à 30 t/m ²)

CONSEILS D'UTILISATION DU CARTON ALVÉOLAIRE EN JOINTS DE DILATATION

L'utilisation du carton alvéolaire en joints de dilatation demande quelques précautions :

Le carton alvéolaire est en effet particulièrement sensible à l'eau tant qu'il n'est pas « abrité » à l'intérieur des murs.

Cette sensibilité à l'eau le fait considérer comme « **biodégradable** », ce qui ne signifie pas « **soluble** ».

Il faut donc le protéger pendant la phase « coffrage », aussi bien des intempéries que de la condensation en le mettant sous abri couvert après suppression du film polyéthylène de livraison.

ATTENTION AUX BULBES !

On constate en effet qu'au passage des barres traversantes, des bulbes de laitance se forment à l'intérieur du réseau et créent autant de « points durs ». Pour s'en prémunir, il faut utiliser des capuchons munis de joints d'étanchéité. La pose des panneaux est effectuée en bord à bord contre le premier voile. Les joints entre panneaux sont soigneusement scotchés.

Après avoir percé le carton, un capuchon muni d'un joint d'étanchéité est appliqué à chaque passage de barre traversante. Il est recommandé d'éviter le nettoyage du haut des banches à l'eau courante avant la prise du béton, sauf précaution particulière à ce niveau.

ATTENTION !

La résistance du carton alvéolaire reste importante à l'intérieur des voiles. (Elle atteint une valeur de plusieurs tonnes par m²). Il faut donc retirer la totalité du réseau entre les deux murs pour respecter la règle parasismique.